

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 13

Présents : 9

Votants : 10

L'an deux mil douze

Le 16 novembre à 18 heures 30

Le Conseil Municipal de la commune de JAULDES

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

A la Mairie, sous la présidence de M. SAVIN Eric, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 9 novembre 2012

PRESENTS : MMES COUTEAU – MOUNIERMM. SAVIN – BARRAL - BOISSIER DESCOMBES – BOIVENT –
MERCIER – SUTRE – TEILLET**EXCUSE** : M ALLEGRE**ABSENTS** : MME BOUDOIRE

MM. CALVET – REMAUD

POUVOIR : M ALLEGRE a donné pouvoir à M BARRAL

M BOIVENT a été nommé secrétaire.

2012-11-03 D**OBJET : Emprunt pour travaux de la salle des fêtes**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le sinistre survenu fin mai concernant la toiture de la salle des fêtes ainsi que la mise en place de la procédure d'urgence afin d'éviter la ruine totale du bâtiment.

Monsieur le Maire rappelle également que l'estimation des dépenses évaluée en commission finances, s'élève à 151000 € TTC.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il dispose d'une offre d'Arkéa, filiale du Crédit Mutuel, pour un montant de 100000 € aux conditions suivantes :

- Durée : 12 ans
- Echéance : trimestrielle
- Taux : 4,54 %
- Frais de dossier : 150 € (0,15 % du montant emprunté)
- Remboursement anticipé possible.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'offre d'Arkéa et donne mandat à Monsieur le Maire pour signer tous les documents afférents à cet emprunt.

Fait à Jauldes, le 19 novembre 2012

Le Maire**Eric SAVIN**